
SECRETARIAT GENERAL

DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 93/²¹⁹ / P.R.G./S.G.G.

PORTANT NOMINATION DE DEUX(2) PREFETS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

- VU La loi Fondamental;
VU Le Décret N° 92/216/PRG/S.G.G. du 3 Septembree 1992 , portant organisation du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
VU Le Décret N°92/036/PRG/S.G.G. du 6 FEVRIER 1992, portant nomination des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E

ARTIFLE IER/ Monsieur KAMAN NIANGA , Ancien membre du C.T.R.N. est nommé Préfet de KEROUANE en remplacement de Monsieur MAMADI NASSER KEITA , décédé .

ARTICLE 2/: Monsieur MAMADOU CAMARA , Administrateur Civil , Secrétaire Général chargé des Affaires Administratives de KOUNDARA est nommé Préfet de YOMOU en remplacement de Monsieur N'GARD GAMYS Professeur , mis à la Disposition du Douvernorat de N'ZEREKORE.

ARTICLE 3/: Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE.

CONAKRY , le 1^{er} NOVEMBRE 1993

LANIANA CONTE